



## Quel risque et quelle solution pour Recel pour mineur

Par **vivi frisette**, le **21/10/2016** à **21:06**

**BONJOUR** marque de politesse [smile4]

Ma fille de 15 ans se voit convoquer pour recel. La carte sim de son portable s'est retrouvée dans un portable volé, juste un laps de temps dans la journée du 15 septembre. Une plainte a été déposée pour ce portable volé. Ma fille me dit qu'au lycée ils se passent les téléphones et ne s'est rendu compte de rien mais le commissariat a demandé auprès de l'opérateur Bouygues et c'est comme ça qu'ils ont vu que la carte a été mise dans le téléphone volé. Depuis, le téléphone est introuvable, on nous a parlé de perquisition, de 3 ans de prison. Que faire, que dire, ma fille est dévastée, nous aussi, que risque-t-on nous aussi ?

Merci de nous aider à y voir plus clair.

Par **Visiteur**, le **22/10/2016** à **00:37**

Bsr,

Si réellement elle n'a que cela à se reprocher et que ses dires sont confirmés par ses amis du lycée on peut penser que cela n'ira pas très loin.